



14, passage Dubail
75010 Paris
01 84 16 94 68

M. le Ministre Michel Sapin

Ministère de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75012 Paris

Objet : Position de Transparency International France sur le projet de décret relatif à la création du registre des représentants d'intérêts.

Paris, le 24 février

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreuses années, Transparency International défend l'idée, en France et ailleurs en Europe et dans le monde, que le lobbying est un outil du débat démocratique, dès lors que celui-ci est régulé autour de quelques principes essentiels : probité, équité et transparence.

Nous avons donc accueilli avec satisfaction l'article 25 de la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de l'activité économique, créant un registre des représentants d'intérêts. Comme nous avons eu l'occasion de le souligner, dans un rapport publié à l'automne dernier, ce registre s'inscrit dans le bilan positif du quinquennat qui s'achève en matière de transparence de la vie publique.

Dans cette perspective, je vous prie de trouver dans la note ci-jointe les positions et recommandations de Transparency International France sur la dernière version du projet de décret. Celles-ci visent à s'assurer que le registre réponde à l'ambition que lui a fixé le législateur, tout en s'assurant que le dispositif soit efficace et rapidement opérationnel, sans surcharge administrative excessive pour les représentants d'intérêts.

Deux visions du lobbying s'opposent : une vision positive, proche de la nôtre et largement partagée, qui perçoit la représentation d'intérêts comme un rouage naturel de la démocratie, et une vision qui considère encore que le lobbying est d'autant plus efficace qu'il est opaque et peu régulé. Le décret doit veiller à promouvoir la première conception. C'est, nous en sommes convaincus, l'esprit de la loi qui a été adoptée en décembre dernier.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Daniel Lebègue
Président de Transparency International France



P.J. : Note de position de Transparency International France

Copie de ce courrier adressée à MM Jean-Louis Nadal, Sébastien Denaja et Jean-Marc Sauvé